

Le 23 mars 2018

Des projets pilotes de tarification de l'électricité offrent plus de choix aux consommateurs résidentiels

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) procède au remodelage de sa grille tarifaire réglementée (GTR), en vertu de laquelle elle établit les prix que paient plus de 90 pour cent des consommateurs d'électricité de l'Ontario. De cet examen devraient découler des prix de la GTR qui donnent aux consommateurs un plus grand contrôle sur leur consommation et leurs coûts d'électricité, en plus d'améliorer l'efficacité du réseau.

L'un des principaux éléments de l'examen est l'exploration de différentes manières de donner aux consommateurs un plus grand choix concernant le montant qu'ils payent pour consommer de l'électricité à divers moments, ainsi que des outils supplémentaires pour les aider à mieux comprendre et gérer leurs coûts d'électricité.

La CEO a autorisé des projets pilotes afin de procéder à une analyse concrète qui permettra d'orienter la manière dont les prix de l'électricité seront établis pour les consommateurs de la GTR à l'avenir, dégagant potentiellement plus de valeur pour ceux-ci et le réseau d'électricité tout entier au cours du processus. Environ 20 000 consommateurs devraient participer aux projets pilotes qu'a autorisés la CEO.

Les sociétés suivantes ont été sélectionnées par la CEO pour déployer les projets pilotes sur la GTR : London Hydro, Alectra Utilities, Oshawa Power, Hydro One et un groupe de six services publics appelé CustomerFirst (Greater Sudbury Hydro inc., North Bay Hydro Distribution Itée, PUC Distribution inc., Espanola Regional Hydro Distribution Corp., Northern Ontario Wires inc. et Newmarket-Tay Power Distribution Itée).

Les projets pilotes impliquent différentes grilles tarifaires, des caractéristiques non reliées au prix comme des contrôles à domicile et une rétroaction en temps réels sur la consommation, ainsi que des combinaisons de prix et de caractéristiques non reliées au prix. Voici certaines caractéristiques de ces projets pilotes :

Grilles tarifaires :

- **Amélioration des prix selon l'heure de la consommation** : une plus grande différence entre les prix en période creuse et en période de pointe. Les périodes de consommation demeurent les mêmes.
- **Tarification de pointe variable avec une tarification en période critique (TPC)** : une grille comportant deux volets tarifaires, dont un tarif en période de pointe qui varie en fonction de la demande du réseau. Une tarification en période critique plus élevée s'applique durant de courtes périodes au moment où la demande devrait être la plus élevée.

- **Période d'utilisation saisonnière avec une TPP** : une grille tarifaire à deux volets durant l'été et l'hiver, et un prix fixe au printemps et à l'automne. Ces prix sont combinés à une tarification en période critique plus élevée pour de courtes périodes au moment où la demande devrait être la plus élevée en été comme en hiver.
- **Période d'utilisation de super pointe** : une grille simplifiée à deux volets de prix (prix en période creuse et de pointe uniquement), combinée à une période de « super pointe » plus élevée les après-midi de semaine en été.
- **Prix selon l'heure** : un prix selon l'heure qui fluctue entre mai et septembre. Durant cette période, un consommateur payera un éventail élevé ou bas de prix selon l'heure de la consommation en fonction de la demande en électricité. Le reste de l'année, les consommateurs payent un tarif à forfait.
- **Tarif à forfait** : Les consommateurs payent un tarif unique qui ne varie pas, à un prix supérieur au prix de la GTR moyen.

Communications :

- Certains consommateurs recevront des alertes à l'avance ou en temps réels sur les modifications tarifaires, ainsi que des rapports qui font le suivi de leur consommation et de leurs économies d'électricité tout en les informant sur la consommation d'électricité.
- Certains consommateurs recevront une rétroaction spécifiquement conçue et ciblée, ainsi que des encouragements pour les aider à réduire leur demande durant les périodes de pointes ainsi que leurs coûts d'électricité.

Technologie :

- Certains clients recevront des dispositifs, comme des thermostats intelligents, pour les aider à mieux maîtriser leur consommation d'électricité, ou une appli mobile qui cernera les activités du ménage qui consomment beaucoup d'électricité.
- Certains consommateurs auront des appareils de contrôle à domicile actionnés par le service public qui diminuent à distance la demande du client en réponse à un événement de pointe critique.

Le projet pilote d'une année de London Hydro mobilisera 1 600 clients et inclura les volets tarifaires et non tarifaires qui suivent :

- **Temps réel** : ce volet temps réel permettra aux consommateurs sélectionnés d'utiliser une appli pour téléphone intelligent pour contrôler leur consommation d'électricité en temps réel et éteindre à distance des appareils ménagers dans leur foyer. Ces consommateurs payeront les prix selon l'heure de la consommation courants.
- **Tarification en période critique (TPC)** : London Hydro installera un dispositif sur le panneau électrique du domicile de consommateurs sélectionnés, permettant au service public d'éteindre à distance des appareils ménagers au moment où la demande devrait être la plus élevée. Ces consommateurs payeront un prix inférieur en période creuse, mais payeront un prix plus élevé au moment où la demande devrait être plus élevée. Un événement de TPC ne dure qu'une heure et les consommateurs peuvent passer outre au dispositif au besoin.

Communiquez avec la CEO – Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Tara Brautigam au 647 640-2194 ou visitez notre site Web au www.oeb.ca/fr.